

# T@mT@m/CFTC.FAE

Depuis l'an 2000

**Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat**

263 Boulevard Voltaire – RDC – 75011 Paris

Téléphone : 09 54 49 00 80

cftcfae@free.fr - <http://www.cftc-fae.fr> - [facebook.com/groups/CftcFAE](https://www.facebook.com/groups/CftcFAE)

**N°522 27 janvier 2020**

## **2020 : Situation des agents publics qui gagnent moins que le SMIC**

Il y a des fonctionnaires et agents qui gagnent moins que le SMIC. C'est une situation que ce gouvernement a aggravé en reportant l'application de l'accord PPCR d'un an.

Les fonctionnaires ne pouvant toucher moins que le SMIC, le gouvernement ne fait que remplir ses obligations en prévoyant une « indemnité différentielle » qui s'appliquera en attendant la légère amélioration du bas de grille de la catégorie C début 2021.

L'ensemble des grilles A, B et C s'effondrent sous le coup du quasi-blocage du point d'indice depuis 2010.

Ce sont ensuite les retraites qui vont s'effondrer sous le coup de ce blocage, car les primes ne sont pas prises en compte dans le calcul de la pension.

A noter que l'injonction gouvernementale de revaloriser les grilles des enseignants placée dans le projet de loi retraite (jugée illégale par le Conseil d'Etat!) ne s'applique pas aux fonctionnaires de catégorie C !

C'est une promesse violant le principe d'égalité, d'équité et de surcroît illégale.

Il suffit que le gouvernement augmente le SMIC de 1,2% à 1529,42 euros brut pour qu'il soit supérieur de 7 euros à l'indice majoré 327 minimum de la Fonction publique.

**La CFTC FAE condamne ces discriminations.**



NOUS SOMMES SYNDICALISTES ET CONSTRUCTIFS | [WWW.CFTC.FR](http://WWW.CFTC.FR)